

CONSEIL D'ÉTAT, SECTION DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF
LE PRÉSIDENT DE LA VIII^e CHAMBRE
A R R Ê T

n° 244.649 du 28 mai 2019

A. 226.677/VIII-11.000

En cause : **VANZEUNE** Didier,
ayant élu domicile chez
M^e Nathalie FORTEMPS, avocat,
C/O SPRL Bourtembourg & Co
rue de Suisse 24
1060 Bruxelles,

contre :

**la Radio Télévision Belge de la
Communauté française (RTBF).**

I. Objet de la requête

Par une requête introduite le 15 novembre 2018, Didier VANZEUNE demande l'annulation de "la décision de l'Administrateur général de la RTBF notifiée le 16 septembre 2018 de ne pas retenir la candidature du requérant à la fonction de Conseiller-Media Square Techno auprès des Technologies et en conséquence de ne pas le désigner à cet emploi".

II. Procédure

Le conseil de la partie requérante a transmis un courrier au Conseil d'État le 19 février 2019.

M^{me} Claudine MERTES, premier auditeur au Conseil d'État, a rédigé un rapport sur la base de l'article 59 du règlement général de procédure.

Par une ordonnance du 4 avril 2019, l'affaire a été fixée à l'audience du 24 mai 2019 et le rapport a été notifié aux parties.

M. Frédéric GOSSELIN, conseiller d'État président f.f., a exposé son rapport.

M^{me} Claudine MERTES, premier auditeur, a été entendue en son avis conforme.

Il est fait application des dispositions relatives à l'emploi des langues, inscrites au titre VI, chapitre II, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973.

III. Désistement

Par un courrier du 19 février 2019, la partie requérante a informé le Conseil d'État de son souhait de se désister de son recours. Rien ne s'y oppose.

PAR CES MOTIFS, LE CONSEIL D'ÉTAT DÉCIDE :

Article 1^{er}.

Le désistement est décrété.

Article 2.

La partie requérante supporte les dépens, à savoir le droit de rôle de 200 euros et la contribution de 20 euros.

Ainsi prononcé à Bruxelles, en audience publique de la VIII^e chambre, le vingt-huit mai deux mille dix-neuf, par :

Frédéric GOSSELIN,
Nathalie ROBA,

conseiller d'État, président f.f.,
greffier.

Le Greffier,

Le Président,

Nathalie ROBA

Frédéric GOSSELIN